

1. Plan Planifier

Le lycée des métiers s'engage dans une démarche de mise en cohérence des différentes formations, en tenant compte des besoins en compétences des filières d'activité du territoire et de la complémentarité avec les formations des autres établissements (lycées et CFA). La carte des formations de l'établissement s'inscrit dans une stratégie académique et de région académique.

Le critère n°1 fait partie intégrante du projet d'établissement, il concerne bon nombre d'acteurs de la communauté éducative et des partenaires extérieurs à l'établissement.

L'établissement s'engage dans une construction agile de son offre de formation. Il conjugue la demande des élèves et des familles avec la relation formation-emploi.

2. Do Mettre en œuvre

L'établissement propose une offre de formations professionnelles permettant des parcours ascendants, fluidifiant les passerelles et les parcours mixtes.

Les formations initiales, en apprentissage ou en formation continue proposées s'intègrent-elles dans une logique de complémentarité / de poursuite d'études (Certificat de spécialité, Bac pro, BTS, licence pro...) et de continuum Bac-3/bac+3 ?

Des partenariats avec des établissements scolaires sont-ils conclus le cas échéant ?

Des dispositifs passerelles et des parcours mixtes sont-ils en œuvre pour contribuer à une orientation réussie de l'élève ?

L'offre de formations est construite en cohérence avec les besoins en compétences des filières d'activité et du territoire ; l'évolution de ces besoins est suivie par l'établissement.

L'établissement offre-t-il les spécialités de bac pro de la famille de métiers ? Le cas échéant, comment travaille-t-il en collaboration avec des établissements partenaires ?

L'offre de formation répond-elle aux réformes, aux évolutions des métiers, aux besoins des filières d'activité et du territoire, de façon cohérente ?

Les personnels s'engagent-ils dans une démarche de veille sur les métiers en lien avec le contexte professionnel local et la carte des formations du territoire, gage de formations attractives en termes de lieux de PFMP, d'apprentissage et de perspectives d'emplois ?

L'offre de formation est-elle communiquée de façon claire et lisible pour les usagers et les partenaires de l'école, notamment sur le site Internet de l'établissement et lors des « journées portes ouvertes » ?

Un cœur de métiers est-il mis en exergue par l'intitulé du label Lycée des Métiers et affiche-t-il clairement l'identité de l'établissement ?

Des formations de spécialisation insérantes (FCIL, ou certification de spécialisation notamment) sont proposées à l'issue du premier diplôme professionnel obtenu.

L'établissement complète-t-il son offre notamment par des formations insérantes d'un an (FCIL ou CS) ?

La coloration des diplômes professionnels est mobilisée en réponse aux besoins en compétences des territoires.

L'établissement réfléchit-il à une stratégie de coloration des diplômes ?

Des réflexions à l'échelle de l'établissement sont conduites collectivement sur les trajectoires d'évolution de l'offre et des services proposés par l'établissement à court et moyen terme.

L'établissement propose-t-il un plan stratégique triennal dans lequel figurent les évolutions souhaitées ?

3. Check Evaluer

Proposition d'indicateurs de suivi

- Représentation schématisée des formations
- Conventions de partenariat avec d'autres établissements scolaires favorisant les passerelles ou les poursuites d'étude ?
- Outils de formalisation des parcours à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle en collaboration avec divers partenaires
- Taux de pression des formations proposées
- Taux de satisfaction pour les vœux d'orientation
- Existence d'une option spécifique, telle qu'une section européenne, le BiMer, le BIA
- Adéquation formation / lieux de PFMP et de contrats d'apprentissage
- Tout indicateur justifiant l'évolution de l'offre de formation
- Accompagnement de l'élève à la mobilité géographique
- nombre de passerelles internes, entrantes, sortantes
- Fréquence de consultation des pages et des articles web sur la thématique
- Mesure de l'efficacité de la journée « portes ouvertes »

1. Plan Planifier

L'établissement s'engage à accueillir des publics aux statuts différents (élèves, étudiants, apprentis, stagiaires ou salariés en formation continue). Il adapte son organisation à la diversité de leurs parcours et de leurs besoins, il facilite l'intégration, leur réussite et, si nécessaire, leur changement de statut. Enfin, il favorise les échanges et la coopération entre les différents publics afin d'enrichir les expériences de chacun.

L'organisation pédagogique des formations composées d'apprenants de statuts différents fait partie du projet d'établissement.

2. DoMettre en œuvre

L'établissement accueille des publics de différents statuts

L'établissement accueille-t-il effectivement des élèves, des apprentis, des stagiaires de la formation professionnelle et/ou des étudiants ? Les modalités d'accueil et d'intégration sont-elles personnalisées en fonction du statut, du parcours et des besoins de chaque public ?

L'établissement a-t-il défini une stratégie d'accueil des potentiels futurs apprenants, notamment dans le cadre de la découverte des métiers proposée au collège ?

L'intégration de publics sous différents statuts dans l'établissement est réfléchie et organisée.

Des actions spécifiques sont-elles mises en œuvre pour favoriser la réussite des apprentis, stagiaires, étudiants ou autres publics accueillis ? Les formations sont-elles proposées en « mixité des publics » ou en « groupe dédié » ?

Les personnels bénéficient-ils d'un accompagnement pour prendre en compte la diversité des statuts ?

Le possible changement de statut des apprenants au cours de leur formation est facilité

Comment les apprenants sont-ils informés des possibilités d'évolution ou de changement de statut au cours de leur parcours et comment sont-ils accompagnés ? Le changement de statut est-il anticipé afin de limiter les ruptures de parcours ?

L'établissement communique-t-il des informations relatives à la VAE dans ses espaces d'information et sur son site internet ?

L'interaction entre les publics des différents statuts

L'établissement met-il en place des événements de rencontre entre les apprenants de statuts différents ? Des projets pédagogiques communs sont-ils proposés ? Les emplois du temps et l'organisation des espaces permettent-ils les échanges entre ces différents publics ?

3. Check Evaluer

Proposition d'indicateurs de suivi

Effectifs par statut et par formation.
Livrets d'accueil et documents d'information
Emplois du temps et modalités d'organisation
Bilans de formation et indicateurs de réussite
Bilan des actions conduites avec les collègues
Témoignages d'apprenants et de personnels
Organigrammes
Comptes rendus de conseils pédagogiques
Formation des personnels
Données relatives aux effectifs, à la réussite
Procédure de changement de statut
Entretiens de suivi et comptes rendus d'accompagnement
Projets pédagogiques communs
Calendrier d'actions ou d'événements
Productions réalisées en coopération
Indicateurs relatifs au climat scolaire, à l'assiduité et à la réussite
Nombre d'interventions en collège
Organisation de l'accueil pour chaque statut
...



4.Act Agir

Points forts

Points faibles

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Objectifs

Actions

1. Plan Planifier

L'établissement s'engage à :

- Adapter les parcours de formation en fonction des acquis constatés à l'entrée en formation.
- Utiliser les divers dispositifs pédagogiques et modalités d'accompagnement, tels que le soutien au parcours, les groupes de besoins, avenir pro, avenir pro+, ...
- Suivre les élèves en difficulté et mettre en place des actions de remédiation.
- Promouvoir l'interdisciplinarité pour améliorer l'articulation entre l'enseignement général et professionnel.
- Favoriser la pédagogie de l'alternance par une articulation réfléchie entre les périodes de formation dans l'établissement et en milieu professionnel
- Accompagner et suivre les projets d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études des apprenants.
- Faire du conseil pédagogique une instance active et continue pour assurer d'innovation dans une perspective d'amélioration constante des pratiques pédagogiques.

Le critère 3 fait partie intégrante du projet d'établissement.

2. Do Mettre en œuvre

L'organisation des parcours personnalisés

L'exploitation des diagnostics et tests de positionnement permet-il de répondre aux besoins, aux projets et aux aspirations des élèves ?

Une majorité de disciplines ou de spécialités contribue-elle à l'identification des acquis des élèves à l'entrée en formation ? Des bilans / des positionnements sont-ils proposés au fil du cycle de formation.

Des adaptations sont-elles proposées au regard des résultats relevés ?

La personnalisation des parcours et la démarche de projet

Les modalités d'organisation du soutien au parcours « poursuite d'études » et « insertion professionnelle » en terminale baccalauréat professionnel sont-elles définies ?

Les contenus du soutien au parcours font-ils l'objet d'une communication en amont aux élèves / aux parents / à l'équipe ? Comment le développement des compétences transversales et psychosociales y est-il associé ?

La préparation à l'oral de projet ou de chef d'œuvre contribue-elle de façon sensible à des oraux de qualité en fin de formation ? Quel accompagnement pour les élèves en difficulté ?

Quelles stratégies d'approfondissement pour les élèves ayant déjà une bonne maîtrise des compétences ? Des dispositifs pédagogiques spécifiques sont-ils mis en place pour renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux ? lesquels ? La coloration de diplômes s'inscrit-elle dans la personnalisation des parcours ?

La pédagogie de l'alternance

L'articulation pédagogique entre les périodes de formation en établissement et en milieu professionnel est-elle réfléchie en appui du DDFPT et du responsable du bureau des entreprises ?

Comment la qualité des PFMP contribue-t-elle à la réussite de l'élève ? à son l'insertion professionnelle ?

Le conseil pédagogique

Comment le conseil pédagogique favorise-t-il la mise en œuvre du label « Lycée des Métiers » et notamment au regard du critère 3. Comment est-il un objet de croisement du label et de l'évaluation externe de l'établissement, par son impulsion d'actions innovantes et de pédagogie de projets ?

3. Check Evaluer

Proposition d'indicateurs de suivi

Formalisation de l'organisation et des objectifs de la période d'accueil
Nombre de disciplines engagées dans des évaluations diagnostiques
Méthodes et outils pour l'analyse des résultats et leur exploitation
Outils de positionnement, de validation des compétences, profils linguistiques LV
Variété des parcours mis en place.
Plus-value des dispositifs d'accompagnement
Outil de suivi des élèves en difficulté
Nombre d'élèves inscrits dans les deux semaines du parcours « poursuite d'études » et insertion professionnelle
Modalités d'organisation du soutien au parcours / avenir pro
Nature et nombre de projets pédagogiques innovants
Résultats des oraux de projet
Enquête de satisfaction élèves – tuteurs de PFMP
Plus-value des réponses pédagogiques apportées
Mesure de la qualité des lieux de stages
Diplômes faisant l'objet d'une coloration
Nature et nombre de conseils pédagogiques dédiés au LdM et au croisement avec l'évaluation externe

1. Plan Planifier

Le développement d'une stratégie partenariale vers les acteurs économiques et professionnels est au cœur des démarches de l'établissement.

Il associe notamment les partenaires essentiels que sont les collectivités territoriales, les branches professionnelles, les entreprises, les associations, les campus des métiers et des qualifications et les établissements scolaires.

Leurs contributions, de nature différente, sont essentielles pour accompagner la réussite des élèves, faciliter leur insertion professionnelle, promouvoir l'établissement, valoriser l'offre de formations et donner toute sa cohérence à la voie professionnelle.

L'établissement est force de propositions et d'actions au sein de son réseau, pour favoriser la découverte des métiers, la poursuite d'études et l'insertion professionnelle.

2. Do Mettre en œuvre

Stratégie partenariale afin de développer des relations durables avec le tissu économique local et les partenaires en faveur de l'emploi, notamment au travers des CLEE.

L'établissement s'appuie-t'il sur les instances institutionnelles (Drafpic, Draio, Campus des métiers et qualifications, CLEE ...), sur les partenaires du monde associatif et économique pour ouvrir et dynamiser sa relation avec le monde professionnel ? sollicite-t'il les Ingénieurs pour l'école ?

L'établissement adhère-t'il à un CMQ ? Quelles actions conduisent-ils ensemble ?

La stratégie partenariale est-elle définie ? Les accords de partenariats sont-ils formalisés par un conventionnement et communiqués dans l'établissement ?

Les actions en lien avec le monde professionnel font-ils l'objet de publications sur le site de l'établissement et sur les réseaux sociaux ? Lesquels ?

Travail en faveur de l'enseignement et de la formation professionnels avec les établissements avoisinants

L'établissement travaille-t'il en concertation avec les établissements scolaires avoisinants, ou sur son réseau ?

Le bureau des entreprises est clairement identifié

Le bureau des entreprises est-il clairement identifié et actif sur son territoire avec les partenaires ?

Actions sur l'alternance pédagogique en formation, la qualité de la formation en milieu professionnel, l'activité des professionnels dans l'établissement, l'immersion des professeurs dans l'entreprise

Des événements sont-ils régulièrement organisés dans le cadre du parcours Avenir, du parcours personnalisé, de l'insertion professionnelle et de l'orientation. A quelle fréquence ? Sont-ils variés (conférences, visites d'entreprise, TD délocalisés, intervention de professionnels, forums, ...) ? Profitent-ils à un maximum d'élèves ?

Les bases de données des contacts professionnels, issus des PFMP ou de l'apprentissage par exemple, sont-elles actualisées, partagées et exploitées par le personnel éducatif de l'établissement ?

Des actions sur la qualité des PFMP sont-elles engagées avec les partenaires professionnels ?

Le lycée sollicite-t'il le monde professionnel lors des examens, des projets de classe, ou pour les oraux de projet ?

Le personnel est-il engagé dans un dispositif de découverte du monde professionnel, notamment par l'immersion en entreprise ?

Participe-t'il aux événements de sensibilisation au monde économique organisés par les entreprises et les exploite-t'il dans ses pratiques ? Les établissements engagés dans les PFMP à l'étranger profitent-ils des visites pour découvrir des nouvelles pratiques / méthodes ?

Les élèves sont-ils informés et préparés à la découverte du monde professionnel ? Comment ?

L'établissement est-il engagé dans le dispositif mentorat ?

Concertation avec les autres établissements d'une même famille de métiers, en lien avec les établissements liés aux poursuites d'étude

Le DDFPT et le responsable du BDE assurent'il une veille pour disposer d'une bonne connaissance des organisations de son territoire, des perspectives d'emplois, des métiers et des formations connexes. (cf. fiche Qualéduc RBDE) ?

3. Check Evaluer

Proposition d'indicateurs ou d'outils de suivi (liste non exhaustive) :

Nombre et nature des publications sur les medias

Nombre d'élèves participant à un événement lié au monde professionnel (hors pfmp)

Missions du BDE

Nombre de partenaires économiques conventionnés

Actions intégrées au parcours Avenir

Nombre de conventions de partenariat avec les lycées d'accueil en STS, notamment dans le cadre du parcours différencié

Nombre de contacts générés dans la base de données

Nature et nombre d'événements liés au monde professionnel organisés dans l'année

Nombre de professionnels intervenant dans les classes

Nombre de visites d'entreprise

Plus-value des visites d'entreprises

Nature des actions conduites au sein du Clee

Nombre de personnels en immersion en entreprise

Nombre de candidatures aux stages de formation continue des enseignants

Nombre d'apprenants mentorés

1. Plan Planifier

Le critère n°5 s'inscrit de façon marquée dans le projet d'établissement. Il associe des disciplines de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel, et profite à tous les élèves.

L'organisation des actions culturelles de l'établissement s'inscrit dans les actions et événements académiques et nationaux.

Les actions culturelles permettent l'acquisition de connaissances, la pratique artistique et scientifique, la rencontre avec les œuvres, les lieux de culture et les artistes et autres professionnels.

Des liens sont établis avec le critère n°6 « la mise en œuvre d'actions visant à l'ouverture internationale ».

2. Do Mettre en œuvre

Les actions culturelles organisées par le Lycée des métiers touchent l'ensemble des publics de l'établissement.

Les actions culturelles sont-elles adaptées à l'âge, au parcours, aux besoins et aux conditions de formation des élèves ? Les actions concernent-elles les élèves de toutes les filières et de toutes les spécialités professionnelles ? Les projets sont-ils accessibles aux élèves en situation de handicap ou rencontrant des difficultés sociales, linguistiques ou de mobilité ? Tiennent-ils compte de la diversité culturelle, sociale et territoriale des élèves ? L'établissement recueille-t-il l'avis des différents publics sur les actions proposées ?

Les actions intègrent l'ensemble des enseignements et l'ensemble des domaines de l'EAC (arts visuels et patrimoine, cinéma et audiovisuel, culture scientifique, technique et industrielle, histoire et mémoire, éducation aux médias et à l'information, libre et lecture, musique, spectacle vivant).

Les actions culturelles mobilisent-elles à la fois les enseignements généraux, professionnels et éventuellement les enseignements de spécialité ? La culture scientifique, technique et industrielle est-elle valorisée à travers les métiers ? Comment les projets culturels prennent-ils en compte le développement durable, la citoyenneté, les valeurs de la République, l'égalité, la lutte contre les discriminations, l'esprit critique et enjeux numériques ? Le pass culture est-il mobilisé par l'établissement ? Quels liens sont établis entre l'ouverture culturelle et la réalisation du chef d'œuvre (CAP) ou de l'oral de projet (BcP) et l'ouverture culturelle sont articulées ? Les projets sont-ils valorisés, comment ?

Dans le cas des candidatures en réseau, les établissements co-candidats engagent des réflexions sur une stratégie d'ouverture culturelle commune

L'établissement dispose-t-il d'une stratégie d'ouverture culturelle formalisée dans le projet d'établissement, dans le réseau ? Un référent culture est-il identifié ? Les actions sont-elles inscrites dans une programmation pluriannuelle ?

3. Check Evaluer

Proposition d'indicateurs de suivi

Extrait du projet d'établissement
Un référent culturel est désigné
Un groupe de travail est mis en place
Nature et nombre de réunions
Fréquentation du CDI
Relevé d'actions ADAGE
Nature et nombre de financements de projets Ines obtenus
Utilisation du Pass Culture
Nombre d'actions culturelles en lien avec le monde professionnel
Tableau synoptique des actions culturelles par classe avec effectifs
Nombre d'actions culturelles en lien avec l'ouverture à l'international
Disciplines et enseignements professionnels impliqués
Nombre et nature d'interventions extérieures
Partenariats, conventions
Participation à la JAP
Nombre d'articles publiés sur le site de l'établissement
...



4.Act **Agir**

Points forts

Points faibles

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Objectifs

Actions

1. Plan Planifier

L'établissement encourage la mobilité à l'étranger des élèves et des personnels.

L'ouverture internationale est pleinement intégrée au projet d'établissement et bénéficie à l'ensemble des élèves, qu'elle prenne la forme de mobilités à l'étranger ou de projets pédagogiques menés au sein de l'établissement.

Elle favorise la réussite des élèves, la poursuite d'études et la maîtrise des langues vivantes.

Les mobilités permettent le développement des compétences professionnelles, linguistiques, culturelles et transversales.

L'établissement s'engage dans des programmes de financement européens relatifs à la mobilité comme Erasmus +.

Le label Euroscol accorde, de fait, le critère n°6 au label Lycée des métiers.

2. DoMettre en œuvre

Une stratégie d'ouverture internationale formalisée

L'établissement dispose-t-il d'un plan d'ouverture européenne et internationale formalisé, partagé et inscrit dans le projet d'établissement ? Un référent ERAEI est-il désigné ? Les objectifs, les publics concernés, les actions, les partenariats, le calendrier, les moyens et les responsabilités sont-ils clairement définis ? Le volet de l'international fait-il l'objet de bilans réguliers ? Les mobilités concernent-elles une majorité de filières ? Le volet de l'international fait-il l'objet de bilans réguliers. L'inspection est-elle associée ? L'établissement dispose-t-il d'une accréditation Erasmus+ (Hermès) ?

Des actions internationales intégrées aux enseignements et aux parcours

Quelles sont les disciplines engagées ? Des activités optionnelles ou des projets EMILE sont-ils proposés aux élèves ? Les élèves bénéficient-ils d'une préparation linguistique, culturelle, professionnelle et psychosociale avant une mobilité ? Comment les expériences vécues en PFMP à l'étranger sont-elles exploitées et prises en compte dans l'orientation et le parcours professionnel de l'élève ? L'investissement de l'élève dans les diverses actions liées à l'ouverture internationale est-il valorisé ? L'établissement offre-t-il une ou plusieurs sections européennes ? Les élèves sont-ils engagés dans l'unité facultative de mobilité ?

Partenariats

L'établissement dispose-t-il de partenariats actifs et formalisés facilitant la mobilité des élèves et des personnels ?

Une politique linguistique au service de l'ouverture internationale

Les élèves disposent-ils d'occasions régulières d'utiliser une langue étrangère dans des situations authentiques, scolaires et professionnelles ? Les mobilités, les échanges à distance et les projets pédagogiques dédiés contribuent-ils effectivement à renforcer la confiance et les compétences des élèves en langues ?

3. Check Evaluer

Proposition d'indicateurs de suivi

Volet international du projet d'établissement.
Plan d'actions et calendrier
Référént ERAEI et groupe de travail
Répartition des responsabilités.
Nature et nombre d'actions pédagogiques / de projets de mobilité
Nombre de mobilités, filières concernées
Bilans / outils d'évaluation et perspectives d'évolution
Accréditation Erasmus+
Sections européenne, vivier DNL
Temps dédiés à la préparation d'un départ en mobilité
Attestations (Europro, Europass), certifications et relevés de compétences
Événement de valorisation
Communication interne et externe
Nombre d'inscrit à UFM / résultats (EuroMobiPro)
Outils de validation, de reconnaissance de compétences acquises
Résultats épreuve spécifique (section euro), CFF de langue vivante
Tableau de partenariats, Progression des compétences Linguistiques / psychosociales des élèves

1. Plan Planifier

La lutte contre le décrochage scolaire est une priorité nationale.

La réforme du lycée professionnel a pour objectif que chaque jeune puisse construire son avenir professionnel et réussir sa vie en société.

La prévention et la lutte contre le décrochage est au cœur du projet de l'établissement. Des diagnostics précis de la situation de décrochage, un suivi des élèves et des actions réalisées sont nécessaires.

Des actions de repérage et de raccrochage scolaire sont mises en œuvre dès la période d'accueil des élèves. Des liens entre le critère 7 et le critère 3 peuvent être établis.

2. Do Mettre en œuvre

Pilotage et organisation

Le décrochage scolaire fait-il l'objet d'une organisation spécifique au sein de l'établissement ? Quelles sont les instances mobilisées ? Un référent décrochage est-il nommé ? L'organisation mise en place est-elle en adéquation avec les besoins de l'établissement ? Comment les professeurs principaux et les membres des équipes pédagogiques participent-ils à la prévention du décrochage ? Comment est diffusée / partagée la communication ?

Repérages et diagnostics

Quelles sont les stratégies de repérage des élèves potentiellement décrocheurs ? Comment les périodes d'accueil répondent-elles à cette détection ? Comment le suivi des élèves repérés est-il organisé ?

Comment les résultats et les entretiens de positionnement confortent-ils l'élève dans son projet personnel ou comment sont-ils exploités ? Quelles sont les disciplines qui participent à ces positionnements ? Les informations sont-elles partagées au sein de l'équipe ? Quelles réponses apportent l'établissement aux élèves à besoin éducatif particulier ?

Actions mises en œuvre

L'organisation des enseignements dans les emplois du temps favorise-t-elle l'assiduité des élèves ?

Des actions sont-elles proposées hors temps hors classe ?

Comment les projets de l'établissement contribuent à la prévention du décrochage ou au « raccrochage » des élèves ? Quelles actions sont proposées pour la personnalisation des parcours ? Des dispositifs tels que les passerelles sont-ils proposés ? Dans quelle mesure le dispositif de soutien au parcours contribue-t-il à la prévention du décrochage ?

Les systèmes d'évaluation des élèves sont-ils source de motivation et d'implication ?

Comment les dispositifs et modalités d'enseignement de la réforme des lycées professionnels répondent-ils aux besoins et aux projets de l'élève (Activités optionnelles, soutien au parcours, parcours insertion professionnelle et poursuite d'études, micro lycée ...) ?

Comment sont traitées les absences perlées ? Comment est organisé le retour de l'élève en formation initiale ? Des modalités de tutorat – mentorat sont-elles mises en place ? Lesquelles ?

Les PFMP jouent-elles un rôle dans la prévention et la lutte contre le décrochage ? Comment ?

Comment le sentiment d'appartenance à l'établissement est-il renforcé pour favoriser l'engagement de l'élève ?

Comment sont organisés les suivis de cohorte ? En quoi permettent-ils de faire évoluer les actions menées par l'établissement ?

Le dispositif Avenir pro + est-il mis en place ?

Formation

Des formations sont-elles mises en place pour accompagner les personnels ?

3. Check Evaluer

Proposition d'indicateurs de suivi

Instances (GPDS, FOQUALE...) sollicitées
Outils d'organisation et de suivi mise en place

Référent décrochage et lettre de mission
Stratégies de repérage

Organisation des périodes d'accueil

Documents et outils de positionnement, relevés de compétences...

Adéquation besoins des élèves et parcours

Nombre d'entretiens individuels

Organisation des enseignements

Systèmes d'évaluation

Bulletins scolaires

Nature et nombre d'actions visant la valorisation des acquis, des compétences

Nombre de professeurs et de disciplines impliqués dans la thématique

Nombre d'élèves potentiellement décrocheurs participant aux projets

Projets d'accompagnement personnalisé

Organisation pédagogique des parcours d'insertion professionnelle et de poursuite d'études

Gestion et suivi des absences

Nature et nombre de tutorats

Nature et nombre d'actions de formation des personnels

...

1. Plan Planifier

Le critère n°8 permet à l'établissement de rayonner, il concerne bon nombre d'acteurs de la communauté éducative

L'établissement dispose d'un plan de communication. Ce plan, élaboré de manière collective, définit les objectifs, les cibles, les moyens de communication et les responsabilités de chacun, en s'appuyant sur les différents acteurs.

L'établissement s'engage dans la réflexion d'une communication cohérente, continue, valorisante, actualisée et dynamique.

Le lycée des métiers communique activement sur ses pratiques et ses activités tant au sein de l'établissement que vers l'extérieur.

Le lycée des métiers communique sur son label et développe un sentiment d'appartenance au sein de la communauté éducative.

2. Do Mettre en œuvre

L'établissement définit et met en œuvre un plan de communication.

La diffusion de l'information est-elle clairement réfléchie et organisée au sein de l'établissement ?

Les usagers et les partenaires de l'établissement identifient son offre et ses services.

Le site a-t'il une arborescence claire et organisée, permettant en priorité de rendre visible l'offre de formation ?

Les familles sont-elles régulièrement informées des actions conduites, de l'évolution de l'offre de formation, du label ?

Un travail de valorisation et de communication autour des métiers, des formations et des parcours proposés par l'établissement est engagé.

Des événements valorisant l'établissement sont-ils fréquemment organisés ? Les familles y sont-elles associées ?

Les partenariats, les projets éducatifs et pédagogiques ainsi que les réalisations de chefs d'œuvre ou de projets de l'établissement sont valorisés.

Les projets de l'établissement sont-ils relayés aux instances compétentes et valorisés par la publication d'articles sur le site de l'établissement, ou autres médias, voire communiqués à la presse ?

L'écran d'affichage véhicule-t'il des informations y compris celles qui valorisent les personnels et les élèves ?

La communauté éducative dispose d'outils et de supports de communication lui permettant de s'emparer des axes de travail et actions de l'établissement, dans ses relations avec les partenaires du lycée

Les personnels s'engagent-ils dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel pour connaître et utiliser les outils de communication ? Reçoivent-ils une formation de contributeurs au site internet de l'établissement ?

Le site internet de l'établissement est-il actualisé ? L'établissement est-il présent sur les réseaux sociaux ?

Des documents supports, vidéos sont-ils réalisés à destination des partenaires et des établissements du réseau ?

L'établissement informe les différentes parties prenantes (entreprises, branches professionnelles, parents, élèves, etc.) et communique sur le label auprès d'elles.

Comment l'établissement fait rayonner son label à l'interne et à l'externe ?

Le label est-il présenté dans une page dédiée sur le site Internet de l'établissement ?

Le label « lycée des métiers » est-il visible dans l'établissement ? L'annonce de l'accueil téléphonique mentionne-t'elle

l'appellation « lycée des métiers ». Le logo « lycée des métiers » est-il décliné sur toutes les formes de communication ?

Le label fait-il l'objet d'une information à tous les personnels et apprenants de l'établissement ?

L'établissement, avec la contribution du responsable du BDE, communique-t'il sur le label avec les partenaires professionnels. ?

L'intitulé choisi en équipe est-il clair et attrayant, facilitant l'identification de l'offre de formation ?

3. Check Evaluer

Proposition d'indicateurs de suivi :

Plan de communication

Désignation d'un webmestre du site de l'établissement

Personnels formés et contributeurs au site internet de l'établissement.

Réunions organisées avec les familles

Evènements organisés (JPO, forum...)

Nature des messages diffusés sur les écrans d'affichage

Présence du logo « lycée des métiers » sur tous les supports internes, externes

Visibilité du label LdM à tout visiteur

Rubrique dédiée présentant le label « lycée des métiers » sur le site de l'établissement

Nombre d'articles postés sur site et sur les réseaux sociaux

Plaquettes, vidéos présentant les formations.

Nombre d'articles publiés dans la presse

Participation à des événements académiques (JAP,...) mettant en avant le label.

Réunion de rentrée présentant le label au personnel, aux familles.

Support présentant le label aux partenaires lors des visites de PFMP

Présentation aux entreprises locales, aux élus

Qualéduc & label « Lycée des métiers »

Critère n°9 – pilotage et démarche qualité



Textes de référence : Bulletin officiel n°43 du 16 novembre 2023 - processus de labellisation lycée des métiers
Documents de cadrage – réunion de pilotage lors d'un audit / charte d'engagement au label lycée des métiers

1. Plan Planifier

Dans le cadre de la dynamique d'amélioration continue engagée par l'établissement, la présente démarche d'auto-évaluation vise à analyser, de manière structurée et partagée, la mise en œuvre de la démarche qualité au regard des attendus du label.

La démarche qualité fait partie intégrante du processus de labellisation et du projet d'établissement.

Elle s'appuie sur le cahier des charges du label lycée des métiers en déclinant 3 axes majeurs :

- une stratégie de pilotage
- un accompagnement des équipes permettant le développement professionnel des personnels
- une communication explicite sur une politique globale de démarche qualité.

À travers ce travail réflexif d'auto-évaluation, l'objectif est d'identifier les points forts et les axes de progrès afin de définir des priorités d'action qui permettront de faire vivre le label au quotidien pour chacun des critères.

Ce critère n°9 réunira les meilleures conditions pour les étapes de suivi, de renouvellement ou de nouvelle candidature à la labellisation.

2. Do Mettre en œuvre

Stratégies de pilotage

L'impulsion de l'équipe de direction en faveur de la démarche qualité est-elle clairement affirmée et visible ? Un comité de pilotage du label est-il constitué ? Représente-t-il une majorité de filières, de disciplines et d'acteurs de la communauté éducative ? La répartition des référents du label est-elle organisée en cohérence avec l'évaluation de l'établissement / avec le projet d'établissement ? Les missions des référents sont-elles clairement définies ? La planification des bilans (annuels, intermédiaires) est-elle organisée à des fins d'amélioration continue ? Les fiches d'auto-évaluation Qualéduc et les fiches d'amélioration sont-elles travaillées et partagées selon un calendrier défini (semestriel, annuel...) ?

Quelle est la contribution du bureau des entreprises ? Le conseil de la vie lycéenne (CVL) est-il associé à la dynamique ? Des intervenants extérieurs (partenaires professionnels, collectivités, associations, parents...) sont-ils identifiés et mobilisés pour contribuer à la vie du label ? Quels sont les effets mesurables du label sur la performance de l'établissement (climat scolaire, nombre de projets, résultats examens, taux de poursuite d'études et d'insertion professionnelle ...) Les points forts et les axes de progrès sont-ils identifiés ? Un plan d'actions d'amélioration est-il établi et mis en œuvre ?

Accompagnement de l'établissement et développement professionnel des personnels

Comment la culture de démarche qualité est-elle déployée dans l'établissement ?

L'établissement a-t-il formalisé une demande d'accompagnement ? Les instances et référents académiques sont-ils clairement identifiés et sollicités ? L'établissement participe-t-il à des actions de formation, des événements de valorisation proposés par la DRAFPIC ?

Communication

La communication interne (équipes, personnels, élèves) rend-elle visible le label lycée des métiers, ses enjeux et ses retombées concrètes ?

Le projet d'établissement intègre-t-il de manière explicite une politique globale de démarche qualité ? Comment est organisé le partage des données (« reporting ») ?

Les points forts et les axes de progrès sont-ils partagés et connus de toute la communauté éducative ?

Le rapport d'audit est-il communiqué / diffusé / affiché ?

La communication externe met-elle en avant le label lycée des métiers ? Dans quelle mesure le label « lycée des métiers » est-il visible dans les locaux de l'établissement, tant pour les acteurs internes (personnels, élèves) que pour les visiteurs externes (partenaires, entreprises, familles, etc.) ?

3. Check Evaluer

Proposition de d'indicateurs de suivi

Organigramme du pilotage
Charte de fonctionnement
Nombre d'acteurs/niveau d'adhésion
Définition des missions des acteurs
Organisation / planification des actions, des réunions
Participation des partenaires extérieurs
Outil(s) facilitateur(s) de suivi (tableaux de bord / échanciers...)
Effets mesurables / plus-value...
Annuaire personnes ressource
Effets résultats élèves
Effets climat scolaire
Effets taxes d'apprentissage
Régularité du suivi des démarches
Outils et canaux de communication
Visuels / logos / signalétique
Charte graphique courrier
Sites internet établissement et institutionnels
Reportings
Actions de formation / événements de valorisation
Taux de participation aux formations
Utilisation des rapports d'audit / d'évaluation externe

...

Alain BRUNIAS, IEN référent Qualéduc Aix-Marseille et Emmanuelle LACAN chargé de mission DRAFPIC PACA



Points forts

Points faibles

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Objectifs

Actions